

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2477 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NOUFER

Date de naissance : 11/11/1854

Adresse : 143 Chisent Hajj FAYOU

Tél. : 06 11 20 21 53 Total des frais engagés : 520,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL ARABI Redouane
Médecine Générale
141 Lot. Hadj Fateh R.D.
N°2 El Oulfa - Casablanca
Tel: 022.93.03.09

Date de consultation : 16/07/2022

Nom et prénom du malade : NOUFER m/s SAHRA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Charnierante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 28/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16-5-2008	C		100,000	 Dr. EL ARABI Redouane Médecine Générale N° 14, Lot. Hadj Fateh R.D. El Oulfa - Casablanca Tel: 022 99 03.09

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16 Juil 2022	374,20 DHS

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates a dental arch, likely a maxillary or upper arch, positioned horizontally. The teeth are represented by small circles, and their positions are numbered from 1 to 8 on both the left and right sides. The numbers are arranged as follows: 1 at the midline, 2 at the first premolar, 3 at the second premolar, 4 at the first molar, 5 at the second molar, 6 at the third molar, 7 at the fourth molar, and 8 at the fifth molar. The arch is oriented with a vertical axis labeled 'H' at the top and a horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right. Arrows at the bottom indicate the direction of the arch: one arrow points downwards and to the right, and another points upwards and to the left.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Redouane EL ARABI
Médecine Générale
 Echographic
 Electrocardiogramme
 Petite Chirurgie Circoncision

الدكتور رضوان العربي
الطب العام
 الفحص بالصدى
 تخطيط القلب
الجراحة الصغيرة - الختان

Casablanca, le : 16 Juil 2022 الدار البيضاء، في:

Mr Nour El Aouatef

139,50

Lameric Star

170

79,00

Apiassel

Tns

200

170

65,00

Nafissat

1

200

170



16 Juil 2022



Dr. ELARABI Redouane
 Médecine Générale
 141, Lot. Hajj Fateh R.D.
 n°2 El Oufa - Casablanca
 Tél: 022.93.03.09



T = 374,00 DH

تجزئة الحاج فاتح - الرقم 141 - الطابق السفلي - الشقة رقم 2 - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 93 03 09

Lotissement Hadj Fateh - Lot 141 - R.D.C-Appt.2-Casablanca-Tél.: 05 22 93 03 09



8 032578 477337

Lot: 220101
À consommer
avant le: 03/2025
PPC: 79,00 DH



65,00



139,170

